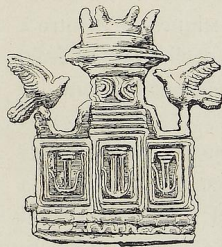


LES

ANTIQUITÉS DE MYCÈNES

(DEUXIÈME ET DERNIER ARTICLE¹)

III.



Au point de vue du mérite du style et de la science de l'exécution, les objets découverts dans les tombeaux de Mycènes présentent entre eux des différences singulières et une frappante inégalité. Les uns sont d'un travail grossier et sauvage, qui porte l'empreinte d'une véritable barbarie, tout en présentant déjà un sentiment de grandeur et la marque d'un génie naturellement porté vers les arts, mais qui s'éveille à peine et en est encore à ses premiers balbutiements. Les autres appartiennent à une technique très avancée, à un style d'art tout formé, complètement maître de lui-même et qui n'en est plus à son coup d'essai. En même temps, ces derniers objets rentrent complètement, au point de vue du style comme à celui de l'exécution, dans ce que nous connaissons des œuvres de l'art et de l'industrie de l'antique Asie, tandis que les premiers unissent à une large part d'imitation de ces œuvres de mains plus expérimentées, des traits d'une incontestable originalité.

Il y a donc là, confondus dans les mêmes dépôts funéraires, comme ils l'étaient dans les trésors des monarques achéens de Mycènes, des rois de la race des Pélopidés, les produits de deux civilisations bien dis-

1. Voir *Gazette*, 2^e période, t. XIX, p. 405.